

Délibération n° 2023-043
Comité syndical du 05 décembre 2023

**CONSTRUCTION DE LA CAPITAINERIE/BUREAU DU PORT DE LESCONIL – VALIDATION DES
ELEMENTS DE L’AVANT-PROJET DETAILLE ET FIXATION DU COÛT PREVISIONNEL DEFINITIF
DES TRAVAUX**

Le Comité syndical du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille, dûment convoqué, s’est réuni le 05 décembre à 8h30, à la Maison du Département, à Quimper.

Nombre de délégués du Comité syndical en exercice : 18 titulaires

Nombre de voix délibératives : 20

| | |
|--|--|
| Présents avec voix délibérative | Maël DE CALAN, Nathalie CARROT-TANNEAU, Jocelyne POITEVIN, Stéphane LE DOARE, Anne MARECHAL, Céline GAZ-LE TENDRE, Sandrine MANUSSET, Gaël LE MEUR, Jean-Luc TANNEAU, Yannick LE MOIGNE, Eric BOSSER, Dominique BOUCHERON |
| Excusés | Jean-Marc PUCHOIS, Forough DADKHAH, Annick Martin, Yannick SELLIN, Eric JOUSSEAUME, Jean-Marc BREN, Yvan MOULLEC |
| Excusés ayant donné pouvoir | Didier GUILLON ayant donné pouvoir à Maël DE CALAN, Michaël QUERNEZ ayant donné pouvoir à Gaël LE MEUR, Marc BIGOT ayant donné pouvoir à Jean-Luc TANNEAU, Michel LOUSSOUARN ayant donné pouvoir à Céline GAZ-LE TENDRE, Jean-Michel GAIGNE ayant donné pouvoir à Yannick LE MOIGNE, Gwenola LE TROADEC ayant donné pouvoir à Eric BOSSER |

Représentant 20 voix

EXPOSE DES MOTIFS

Le 25 septembre 2020, le Comité syndical a autorisé le lancement de l’opération de construction de la capitainerie/bureau du port de Lesconil, pour un coût opération de 520 000 € H.T. dont 450 000 € H.T. de travaux. Une procédure de consultation pour la maîtrise d’œuvre a été lancée et un marché de maîtrise d’œuvre a été attribué le 12 décembre 2021 au groupement Grignou Stéphan Architectes/Techniconsult/Secoba. Le maître d’œuvre a rendu une première estimation validant le coût des travaux en phase APD à 471 359 € HT. (436 359 € + 35 000 € de bardage bois) en octobre 2022 (valeur septembre 2021).

Le lancement de la consultation a été effectué le 1^{er} mars 2023.

La Commission d’Appel d’Offres du 17 juillet 2023 a déclaré la procédure infructueuse en raison de l’absence d’offres recevables pour la quasi-totalité des lots, ne permettant pas le démarrage des travaux et constatant par ailleurs que les réponses excédaient les crédits budgétaires alloués.

En septembre 2023, une nouvelle estimation a été réalisée par l’équipe de maîtrise d’œuvre en actualisant les données. Des modifications ont été apportées au projet en simplifiant quelques processus de construction. Une nouvelle estimation du coût des travaux du projet a été faite à hauteur de 592 000 € HT (valeur septembre 2023).

Au vu de la dernière estimation, les concours financiers de la commune de Plobannalec-Lesconil et de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud ont été sollicités à hauteur de 120 641 €.

Une provision de 60 000 € pour aléas et branchements (non prévus dans la mission de maîtrise d'œuvre) complète le budget de l'opération à 652 000 € HT.

La poursuite de la mise en œuvre du projet s'effectuera par une relance de la consultation sans publicité ni mise en concurrence, en raison des motifs exposés ci-dessus. Le dossier a été présenté pour information en CAO du 20 octobre 2023. L'avis du Comité syndical est désormais requis.

En conséquence,

Vu le contrat de maîtrise d'œuvre et les propositions présentées par celui-ci ;

Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles R.2432-2, R.2432-3 et R.2432-7 ;

Considérant qu'il revient au maître d'ouvrage d'approuver les ajustements apportés à l'APD, le coût global de l'opération et le nouveau coût prévisionnel définitif des travaux.

Après en avoir délibéré, **le Comité syndical**

DECIDE

- De valider les éléments de l'avant-projet définitif de la capitainerie/bureau du port de Lesconil tels qu'ils figurent dans la présente délibération ;
- De fixer le coût prévisionnel définitif des travaux à 592 000 € HT dont un coût prévisionnel définitif de l'opération s'établissant à 652 000 € HT.

Délibération adoptée à l'unanimité

**Le Président du Syndicat mixte des ports de
pêche-plaisance de Cornouaille,**



Maël DE CALAN